

# Historique


À l'automne 2008, le Ministère de la santé et des services sociaux et la Société d'habitation du Québec ont investi sur la santé de nos aînés vivant dans des logements sociaux et communautaires, en implantant le soutien communautaire.

Le soutien communautaire est distinct du service offert dans la communauté par le réseau de la santé et des services sociaux, il lui est complémentaire.



## Contactez Andréanne Leclerc

Intervenante au soutien  
communautaire en  
logement social

-  450 839-3118 **poste 234**
-  1 888 839-3440 **poste 234**
-  450 758-5295
-  [www.cabmontcalm.com](http://www.cabmontcalm.com)



## Andréanne Leclerc

Intervenante au soutien  
communautaire en  
logement social

Volet aîné  
MRC de Montcalm



## Support individuel

Écoute, référence, suivi  
Accompagnement  
auprès des organismes et  
ressources disponibles  
Intervention en relation  
d'aide  
Toute demande pouvant  
améliorer les conditions  
de vie

## Trois catégories d'activités

1. L'aide à la vie courante
2. L'aide à la vie collective  
ou associative
3. L'aide à la vie sociale

## Soutien à la vie communautaire

Support aux comités de  
locataires  
Aide à la résolution de  
conflits  
Rencontres d'information  
Planifier, organiser et  
animer diverses activités  
thématiques

### Offert dans ces municipalités de la MRC de Montcalm

Saint-Alexis  
Saint-Calixte  
Saint-Esprit  
Saint-Jacques  
Sainte-Julienne  
Saint-Liguori  
Saint-Lin-Laurentides  
Sainte-Marie-Salomé  
Saint-Roch-de-l'Achigan

## Le saviez-vous ?

Une des priorités  
gouvernementales est de  
maintenir les personnes  
aînées dans leur milieu de  
vie le plus longtemps  
possible en leur offrant le  
soutien approprié.

Le soutien  
communautaire veut  
redonner aux personnes  
le pouvoir d'améliorer leur  
vie, leur milieu et leur  
environnement.

Le soutien  
communautaire doit être  
souple et modulé pour  
tenir compte du profil des  
locataires et des milieux  
de vie.